



Le Président de la République du Burundi a adressé un message de condoléances au peuple tanzanien suite au décès du Président tanzanien John Pombe Magufuli



Le Président de la République du Burundi S.E Evariste Ndayishimiye a tenu à rendre hommage à feu Président John Pombe Magufuli dans son message adressé à la Nation Burundaise jeudi le 18 mars

Suite au décès du Président de la République de la Tanzanie S.E John Pombe Magufuli, survenu mercredi le 17 mars 2021, le Chef de l'Etat du Burundi a adressé un message de con-

doléances en soutien au Peuple frère de la Tanzanie. Le Président de la République du Burundi S.E Evariste Ndayishimiye a tenu à rendre hommage à feu Président John Pombe Magufuli dans son message adressé à la Nation Burundaise jeudi le 18 mars

(Source: Rédaction-MAECD)

Les membres du Gouvernement se réunissent en Conseil des Ministres



loi portant fixation du budget général de l'Etat pour l'Exercice 2021/2022.

En premier lieu, le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique a présenté le Projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat pour l'Exercice 2021/2022. En deuxième position, la Ministre ayant le Commerce dans ses attributions a présenté le projet de document de stratégie de mise

Le Conseil des Ministres s'est tenu mercredi 17 mars 2021 à Bujumbura sous la présidence du Chef de l'Etat S.E Evariste Ndayishimiye. Six points étaient à l'ordre du jour dont le Projet de

Dans ce numéro:

page

Le Président de la République du Burundi a adressé un message de condoléances au peuple tanzanien suite au décès du Président tanzanien John Pombe Magufuli

1

Le Chef de l'Etat inaugure des infrastructures d'intérêt public à Gitega

2

Le Couple Présidentiel s'associe aux chrétiens de la Paroisse Munanira pour la messe dominicale

3

La Première Dame du Burundi a octroyé des aides au Centre de traitement des fistules obstétricales et aux patientes y hospitalisées

4

Le Président du Sénat effectue une descente en province Rumonge

5

Le 2ème Vice-Président de l'Assemblée Nationale exhorte la population à entretenir la RN1 à Muramvya

6

COMMUNIQUE DE PRESSE N°15 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 17 MARS 2021

9

en œuvre de la politique commerciale sur la période 2021-2025. Concernant le troisième point, le Ministre en charge des Droits de la Personne Humaine et du Genre a présenté le Projet de décret portant création, structure, missions, organisation et fonctionnement des Directions Provinciales de Développement familial.

En quatrième position le Conseil des Ministres a analysé le Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement de l'Inspection Générale de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi. Le cinquième point

concernait le Projet de décret portant révocation du permis de recherche du fer-titane-vanadium sur le périmètre Mukanda en faveur de la société CVMR Energy Metals Burundi surl.

Enfin, le dernier point analysé par le Conseil concernait le Projet portant approbation des contrats de partenariat public privé entre la République du Burundi et la société Songa Energy (Mulembwe et Ruvyironza). La séance a été clôturée par les divers.

(Source: www.rtnb.bi)

Le Chef de l'État inaugure des infrastructures d'intérêt public à Gitega



Le Chef de l'Etat S.E Evariste Ndayishimiye en compagnie de la Première Dame S.E Angéline Ndayishimiye a procédé samedi le 13 mars 2021, à l'inauguration de plusieurs infrastructures scolaires, sanitaires et d'hébergement dans les communes de Giheta et Bugendana de la province de Gitega.

Le Président de la République a commencé par inaugurer l'Hôtel restaurant Bar « Mwibanga » appartenant à un natif de la commune Giheta en province de Gitega, Mr. Fiacre Ntakarutimana, sur la colline Bubu. Cet hôtel comprend 10 chambres d'hébergement et 2 salles de réunions.

Il a ensuite inauguré l'École Fondamentale de Busangana en commune Bugendana de la province de Gitega, une école de 6 salles de classes, un bloc administratif, une cantine scolaire et des latrines adéquates, tous construits avec l'appui de l'UNICEF. Le Président de la

République S.E Evariste Ndayishimiye a également inauguré le Lycée Technique Pierre Nkurunziza qui comprend 16 salles de classes, un bloc administratif et une salle des réunions d'une capacité d'accueil d'environ 200 personnes.

S.E Evariste Ndayishimiye en compagnie de la Première Dame a rehaussé de sa présence les cérémonies d'inauguration du Lycée Technique Pierre Nkurunziza de Bugendana dans les enceintes de cette école sur la colline Mwuire dans la commune Bugendana.

Dans son mot d'accueil, l'Administrateur de la Commune de Bugendana Mme Béatrice Bukuru a émis le souhait que cette école soit dans l'avenir une Université, étant donné que les élèves terminent les écoles fondamentales chaque année dans la commune Bugendana.

Lors des cérémonies d'inauguration de l'Ecole Technique Pierre Nkurunziza, le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique M. Gaspard Banyankimbona a indiqué que la présence du Chef de l'Etat montre à suffisance son attachement à l'éducation des enfants du pays car pour lui, le savoir est la source du développement durable. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a demandé au Chef de l'Etat de doter le Ministère en charge de l'éducation d'un budget suffisant pour équiper les écoles en matériel didactique, matériel de laboratoire et les bancs pupitres afin de dispenser des enseignements de qualité et permettre une vie saine aux enfants.

Le Ministre Banyankimbona a également demandé aux

Administratifs de sauvegarder ce bâtiment chèrement acquis, de prévoir chaque année dans le budget annuel communal, des fonds alloués à investir dans l'éducation.

Dans son allocution, le Président de la République S.E Evariste Ndayishimiye a rappelé que construire une école est un grand investissement pour le développement durable, c'est dans cette perspective qu'il a salué les efforts consentis par la population de Bugendana avec l'appui du Gouvernement. Le Président de la République S.E Evariste Ndayishimiye a remercié toutes les personnes qui ont contribué à la construction de ce bâtiment. Il a appelé les autres Communes du pays à suivre l'exemple de Bugendana. Et d'exhorter la jeunesse à s'atteler aux enseignements techniques pour l'auto création de l'emploi, à travers le montage des usines de transformation agroalimentaires.

S.E Evariste Ndayishimiye a également appelé les

jeunes diplômés sans emplois à se regrouper en coopératives pour monter des projets qui favorisent la création d'emploi. Il a demandé aux fonctionnaires de l'État de faire des économies pour la création de l'emploi afin d'assurer leur protection sociale à l'âge de la retraite. Le Président de la République a aussi appelé la population et les natifs œuvrant dans d'autres provinces à équiper dans les meilleurs délais cette école technique pour qu'elle ouvre ses portes à la rentrée scolaire prochaine.

En guise de remerciement pour les appuis multiformes apportés par le Président de la République, les natifs de Bugendana lui ont offert deux génisses et un veau. Des individus qui se sont fort investis dans la construction du Lycée Technique Pierre Nkurunziza de Bugendana se sont vus décernés des certificats de mérite, y compris un certificat d'honneur décerné à titre posthume à feu Président Pierre Nkurunziza.

(Source: www.rtnb.bi)

Le Couple Présidentiel s'associe aux chrétiens de la Paroisse Munanira pour la messe dominicale



Le Président de la République S.E Evariste NDAYISHIMIYE, accompagné de la Première Dame du Pays, Son Excellence Angeline NDAYISHIMIYE, s'est joint aux Chrétiens de la paroisse Saint-Michel de Munanira de l'Archidiocèse de Bujumbura, pour la célébration eucharistique de ce 14 mars 2021, le quatrième dimanche du Carême.

Dans son homélie, le Curé de la Paroisse Munanira Déo NITUNGA s'est basé sur l'évangile de Jésus-Christ selon Saint Jean, chapitre 3,14-21 où l'on parle de l'amour de Dieu envers le monde jusqu'à donner son unique Fils, pour que tout homme qui

croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle. Il a invité les chrétiens à se repentir dans cette période de Carême, afin de pouvoir hériter le royaume de Dieu.

Dans son discours de salutation aux chrétiens, le Père de la Nation, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a fait savoir que cette période de Carême devrait être pour les Burundais une occasion de se tourner vers Dieu qui ne cesse de protéger le Burundi. Il a appelé les Burundais à vivre l'amour, l'unité et la miséricorde.

Le Chef de l'Etat a également appelé les Burundais à éviter toute forme d'hypocrisie dans tous les domaines de la vie du pays, mais plutôt d'aimer le travail en évitant toute forme de paresse qui est l'ennemi du développement. Il a signalé que là où il y a la paresse, on y trouve aussi toute forme de malversation notamment le vol des biens publics, la malversation, la corruption, etc., ce qui constitue un handicap majeur au développement de notre pays.

(Source: www.presidence.gov.bi)

La Première Dame du Burundi a octroyé des aides au Centre de traitement des fistules obstétricales et aux patientes y hospitalisées



La Première Dame du Burundi et Représentante légale de la fondation "Bonne Action Umugiraneza", S.E Madame Angéline Ndayishimiye, a effectué, le 18 mars 2021, une visite dans le Centre de traitement des fistules obstétricales (CTFO) de Gitega dans l'objectif de se rendre compte de l'état d'avancement des activités d'extension dudit centre et d'octroyer des aides tant au centre qu'aux patientes y hospitalisées.

De ces aides estimées à 140 millions de francs burundais, le CTFO a bénéficié entre autres des tables d'opération des fistules obstétricales, des outils informatiques et des médicaments.

Quant aux femmes y alitées, elles ont reçu du sucre, du matériel vestimentaire et hygiénique, des pâtes dentifrices, d'un poste téléviseur, etc. Dans son allocution circonstancielle, S.E Angéline Ndayishimiye a fait savoir que les aides en question se présentent comme une réponse aux problèmes dudit centre tel qu'on les lui avait soumis le 14 août 2020, à l'occasion du lancement officiel de la campagne de sensibilisation contre les fistules obstétricales. "Nous avons préféré amener ces dons en ce mois de mars du fait que celui-ci est internationalement dédié à la femme et avons voulu manifester notre compassion envers les patientes et leur procurer une allégresse", a argumenté, S.E Madame Angéline Ndayishimiye.

Elle a saisi l'occasion pour prodiguer des conseils

aux uns et aux autres. Aux filles qui se marient avant l'âge réglementaire, elle a recommandé d'en découdre avec cette pratique, arguant qu'elles sont la cible privilégiée des fistules obstétricales pour cause de leur corps encore immature. Aux femmes, elle leur a demandé de faire des consultations prénatales pour pouvoir bénéficier des conseils de la part des prestataires de santé.

S.E Madame Angéline Ndayishimiye s'est inscrite en faux contre les hommes qui stigmatiseraient leurs épouses atteintes de fistules obstétricales, expliquant que la femme en devient victime alors que l'homme a été partenaire dans la conception de la grossesse dont les complications à la naissance entraînent les dites fistules. La Première Dame du Burundi, S.E Madame Angéline Ndayishimiye s'adressant aux bénéficiaires des aides a rappelé aux hommes, que la promesse faite devant Dieu et l'État est de partagerer le bien et le mal avec leurs épouses. Il faut alors respecter la parole donnée, a-t-elle fait remarquer.

Face à l'insuffisance des médecins traitant les fistules obstétricales, S.E Madame Angéline Ndayishimiye a promis qu'ensemble avec le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida et le FNUAP, ce problème sera résolu.

Auparavant, le Représentant du Directeur pays du FNUAP, le Ministre en charge de la Santé Publique et le Gouverneur de la province de Gitega avaient convergé, dans leurs discours, sur des paroles qui louent la compassion de la Première Dame du Burundi à l'endroit des femmes en situation de difficulté. Quant au responsable du CTFO, il a rapporté que les travaux du chantier d'extension dudit centre avancent à sa satisfaction. Par ailleurs, il a précisé que le personnel à sa disposition ne ménagera aucun effort pour œuvrer dans l'intérêt des patientes .

(Source: ABPinfos-N°12220)

Le Président du Sénat effectue une descente en province Rumonge



Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a effectué le mercredi 17 mars 2021, une descente de travail à Gitaza en commune Muhuta et en commune Bugarama dans la province de Rumonge. Il a réuni les Administratifs, les Elus locaux, les membres des forces de défense et de sécurité, les natifs de cette commune, les Chefs de service déconcentrés et les Représentants des confessions religieuses. L'objectif était d'échanger sur la vie de ces deux communes et leur rôle dans le développement de ces entités administratives.

Dans son intervention, l'Administrateur de Muhuta Mme Domitille Nizigama a soulevé les défis auxquels fait face sa commune, notamment l'enclavement de la commune et le manque de bancs et d'enseignants, ce qui entraîne l'échec scolaire.

En commune Bugarama, l'Administrateur communal M. Charles Karorero a demandé une assistance en faveur des sinistrés des pluies torrentielles qui ont emporté la semaine dernière des maisons d'habitation, des toitures de classes et endommagé des champs de cultures.

Dans son mot d'accueil, le Gouverneur de la province de Rumonge M. Consolateur Nitunga a porté à la connaissance du public les programmes que sa province a en perspective et qu'elle s'apprête à

exécuter. Il s'agit notamment de la restructuration de l'encadrement des activités en rapport avec l'éducation pour que cette province puisse être au moins parmi les dix premières dans le classement des réussites scolaires, la viabilisation des sites Birimba et Munege, la construction d'un marché transfrontalier sur le Lac Tanganyika, la construction d'une usine de production de jus, la construction du parking moderne, le développement d'un chantier naval etc.

En matière d'éducation, le Gouverneur de Rumonge a appelé tous les intervenants dans le secteur de l'éducation à travailler assidûment pour relever les défis observés dans ce secteur.

En commune de Muhuta comme en commune Magara, le Président du Sénat burundais a précisé que l'échec scolaire dans cette région est lié à la démographie galopante et a demandé à la population de Rumonge de limiter les naissances pour permettre au Gouvernement de bien planifier des programmes de développement qui puissent être exécutés.

Pour parvenir à limiter les naissances, le Président de la Chambre Haute du Parlement a demandé à la population des deux communes de renoncer à la polygamie. Il a saisi cette occasion pour recommander aux autorités administratives des deux entités administratives de combattre cette pratique qui handicape le développement des familles et qui constitue une source d'insécurité dans les ménages.

Il a demandé avec instance à la population de Muhuta et Bugarama de prendre en main la question de l'éducation des enfants pour que la province ne se classe plus dernière dans le classement des résultats scolaires.

Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a également exhorté les natifs de la commune Muhuta et ceux de la commune Bugarama travaillant ailleurs, à faire des descentes sur leurs collines d'origine pour donner un coup de main à leurs concitoyens dans les programmes de développement. Sur suggestion d'un cadre de l'INSS en

province Rumonge, le Président du Sénat a exhorté les habitants de Muhuta et ceux de Bugarama à songer à faire l'épargne pour assurer la sécurité sociale de leurs familles pendant les jours de retraite.

A l'occasion de sa visite dans les communes de Muhuta et Bugarama, le Président du Sénat a rappelé aux Chefs de collines leurs cahiers de charge et les a exhortés à se comporter en bons pères de familles. Il a demandé aux élus locaux d'aligner la population sur le front de lutte contre la pauvreté et de prendre le devant dans l'exécution des programmes de développement, pour assurer le bien-être de la population.

En vue de combattre le chômage, le Président du Sénat a invité les natifs et les élus locaux des communes Muhuta et Bugarama à encadrer les jeunes dans les coopératives et les accompagner dans l'élaboration des projets bancables à soumettre à la Banque des

jeunes pour financement.

Le Président du Sénat a également recommandé aux femmes des deux communes de se mobiliser pour élaborer aussi des projets de développement qu'elles vont soumettre pour financement à la Banque des femmes en implémentation.

Pour terminer, les Représentants du peuple ont demandé au Président du Sénat de plaider en faveur des personnes qui ont déménagé de leurs propriétés foncières suite aux travaux de construction du barrage de Rutumo et à la prochaine réhabilitation de la RN3 pour que les frais d'indemnisation soient revus à la hausse. Pour eux, mille francs Bu par m² ne suffisent plus. A ce sujet, le Président du Sénat a promis que cette question sera discutée en plénière en présence du Ministre en charge des Finances.

(Source: www.rtnb.bi)

Le 2ème Vice-Président de l'Assemblée Nationale exhorte la population à entretenir la RN1 à Muramvya



Le 2ème Vice-président de l'Assemblée Nationale Honorable Abel Gashatsi s'est joint, le samedi 13 mars 2021, aux habitants de la commune Bukeye, en province Muramvya, dans les travaux de curage des caniveaux de part et d'autres de la route nationale N°1 (RN1). Les caniveaux curés existaient déjà, seulement ils ont été bouchés par les éboulements des talus, et les eaux de ruissellement n'étant pas canalisées détruisant ainsi la route.

Honorable Abel Gashatsi, natif de la province Muram-

vya, a félicité et encouragé l'administrateur de la commune Bukeye pour avoir organisé cette activité dont l'objectif est de protéger la route. Le 2ème Vice-président de l'Assemblée Nationale a également salué la participation massive de la population locale dans ces travaux. Selon Honorable Abel Gashatsi, la RN1, est une infrastructure très importante pour le pays. C'est un don de Dieu que la population en général et les habitants de la commune Bukeye en particulier doit protéger.

Le Député Abel Gashatsi, élu dans la circonscription de Muramvya, a également exhorté les habitants de la commune Bukeye à protéger la RN1, contre toute action destructrice, mais aussi en plantant des arbres au bord de cette route nationale pour en stabiliser les talus. Une occasion également pour le 2ème Vice-président de l'Assemblée Nationale de rappeler à la population de respecter la mesure gouvernementale relative à l'interdiction des constructions trop proches de la route.

Le Deuxième Vice-président de l'Assemblée Natio-

nale a sensibilisé la population sur les avantages de travailler en associations, en coopératives, ou, en mettant ensemble les terres pour cultiver en bloc une même culture. C'est une pratique qui a l'avantage de

faciliter l'encadrement agricole, et sans inconvénient, dans la mesure où, chacun récolte ce qu'il planté dans sa propre parcelle.

(Source: www.rtnb.bi)

Journées portes ouvertes à l'Office National en charge des Pensions dans le cadre de la célébration de ses 10 ans d'existence



L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des fonctionnaires, des magistrats et des agents de l'ordre (ONPR) a organisé, du 15 au 19 mars 2021, une semaine dédiée aux Journées Portes Ouvertes dans le cadre de la célébration de ses 10 ans d'existence.

Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Mme Imelde Sabushimike, qui a ouvert les cérémonies de ces journées, a indiqué que l'ONPR s'attend à des visites du public, des affiliés et des bénéficiaires qui se rendront dans ses enceintes pour s'enquérir du travail de cette institution. Ce sera un signe de l'intérêt particulier qu'ils portent quant aux prestations sociales, du moment et du futur, servi dans des institutions de sécurité sociale en général et au sein de l'ONPR en particulier.

Le Ministre Madame Imelde Sabushimike a, à cette occasion, fait un clin d'œil aux fonctionnaires en position de détachements, aux Gouverneurs des Provinces et à leurs Conseillers, aux Administrateurs communaux et à toute autre personne concernée de faire le suivi de leurs cotisations pour leurs pensions futures afin d'éviter d'éventuels désagréments liés à leurs pensions futures.

Le Directeur Général de l'ONPR, M. Jean Marie

Niyokindi, a fait savoir que ces Journées Portes Ouvertes sont organisées dans l'intention de partager et familiariser le public en général et les partenaires de l'ONPR en particulier avec ses prestations quotidiennes. Selon lui, ces journées offriront une opportunité de s'approprier des réponses adéquates aux diverses doléances qui les hantent, surtout celles en rapport avec les pensions, soit de vieillesse, d'invalidité, de survivant et risques professionnels, ainsi que les perspectives d'avenir y relatives.

Il n'a pas manqué de signaler que des innovations se manifestent dans le nouveau code de la protection sociale, dont le calcul des pensions sur base des salaires bruts et non sur les salaires de base comme c'était fait auparavant. Il a aussi ajouté que les frais funéraires qui étaient accordés par la Fonction Publique seront octroyés par l'ONPR.

Le Directeur Général de l'ONPR a, en outre, précisé certains défis qui persistent et qui doivent être levés. Il a cité le paiement des prestations à des bénéficiaires qui n'ont pas cotisé depuis le début de leur carrière, les classes de cotisation qui ne permettent pas aux affiliés de cotiser beaucoup de points, certaines institutions qui ne cotisent pas pour leurs employés en oubliant que ces derniers auront des problèmes à la fin de leurs carrières, les fausses déclarations sur les accidents de travail et de trajet, la non déclaration relative aux cas de décès des bénéficiaires et aux cas de remariage, et autres. Il est à signaler que l'ONPR est un établissement à caractère administratif qui a démarré ses activités le 26 avril 2010.

(Source: [ABPInfos-N°12214](#))

Les enfants d'un certain âge vont être rattrapés au vaccin anti poliomyélite



Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida à travers son Programme Elargi de Vaccination (PEV) a organisé le lundi 15 mars 2021, un atelier média à Bujumbura pour échanger avec les professionnels des médias sur l'organisation de la campagne de rattrapage au vaccin anti poliomyélite, afin d'en finir avec la poliomyélite.

L'Assistant du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, M. Onesphore Nzigirabarya qui a procédé à l'ouverture de cet atelier, a souligné que cette campagne est une campagne de rattrapage des enfants qui n'ont pas pu avoir ce vaccin, à cause d'une pénurie que le monde a connu dans l'intervalle

de juin 2016 et mars 2018.

Quant au Directeur du PEV, Dr Olivier Nijimbere, il a indiqué que cette campagne va durer trois jours, c'est-à-dire, du 17 au 19 mars 2021. Les enfants qui seront rattrapés sont ceux qui sont nés dans la période de juin 2016 et juin 2018, ils ont un âge compris entre 3 ans et 4 ans 9 mois. Ils représentent 675.969 enfants.

Dr Olivier Nijimbere, Directeur du PEV, a alors souligné que les médias jouent un rôle incontournable dans la sensibilisation de la population pour répondre massivement à cette campagne. En effet, cet atelier média, est une occasion d'inviter les professionnels des médias à prendre part au processus qui mène au succès de cette campagne, en tenant informées toutes les couches de la communauté, a-t-il affirmé.

Le Directeur du PEV a alors clôturé l'atelier média en soulignant que les vaccins seront administrés dans tous les centres sanitaires et d'autres lieux que l'administration et les chefs de districts choisiront.

(Source: www.rtnb.bi)

Environ quarante poubelles publiques installées dans les lieux de grandes concentrations en commune Mukaza



Dans le but d'assurer la salubrité de la ville de Bujumbura en commune Mukaza, l'administration de la commune Mukaza a procédé la semaine dernière à la deuxième vague d'installation de quarante poubelles dans les lieux de grande concentration notamment vingt poubelles au centre-ville, dix poubelles à l'avenue de santé et les dix poubelles à l'avenue de l'imprimerie, a indiqué à l'ABP l'Administrateur de la commune Mukaza, M. Rénovat Sindayihebura au cours d'une interview.

Il a rappelé que ces poubelles ne sont pas destinées à recevoir les déchets ménagers mais plutôt les emballages ou les restes des consommations des passants en ajoutant que l'administration communale a jugé bon de mettre en place des

poubelles publiques sur toutes les voies publiques qui traversent cette commune pour trouver une solution durable au problème d'insalubrité. Il a ajouté que l'administration communale a prévu encore la semaine prochaine l'installation de cinquante autres poubelles publiques.

M. Sindayihebura a exhorté la population urbaine de sa commune à appuyer encore ce projet pour avoir toutes les poubelles nécessaires au niveau de cette commune, et a profité de cette occasion pour sensibiliser la population à les utiliser convenablement.

(Source: www.rtnb.bi)

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°15 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 17 MARS 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 17 mars 2021, à Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation de l'ordre du jour, Son Excellence le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qu'il a lui-même présidée le vendredi 12 mars 2021, et qui était consacrée à l'analyse des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Après restitution du Premier Ministre au Président de la République, les dossiers analysés sont les suivants :

1. **Projet de loi portant fixation du budget général de l'Etat pour l'Exercice 2021/2022**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Ce projet de loi des finances a été préparé sur base des priorités de dépenses envoyées par les différents ministères et institutions.

Il est préparé dans un contexte de poursuite de la politique budgétaire prudente et de priorisation dans la gestion du budget de l'Etat. L'objectif est d'atteindre un taux de croissance de 3,6% en 2021/2022.

Il intervient également dans un environnement international caractérisé par une récession de l'économie dans tous les coins du monde en raison notamment des effets du covid -19.

Sur le plan macroéconomique, ce projet est élaboré au moment où le Gouvernement est à sa troisième année de mise en œuvre du Plan National de Développement et s'atèle à mettre un accent particulier sur la transformation

structurelle de l'économie burundaise pour une croissance forte, durable, créatrice d'emplois décentés pour tous, en finançant prioritairement les secteurs porteurs de croissance.

En corrélation avec le Plan National de Développement, le Gouvernement s'attèle à axer son intervention sur les grandes priorités contenues dans ce projet notamment :

- L'appui aux projets de développement des coopératives collinaires.
- La mise en œuvre de la politique salariale équitable dans le secteur public.
- La dotation d'un fonds d'entretien des routes.
- La poursuite du programme national de la subvention des engrais organo-minéraux.
- La poursuite de la construction des bâtiments administratifs.
- La subvention et la production des semences sélectionnées.
- La recrutement du personnel enseignant et de la santé.

Dans le but d'augmenter les recettes, d'importantes mesures sont prévues afin de s'assurer que l'objectif fixé sera atteint. Ainsi, l'OBR va poursuivre ou entreprendre les actions suivantes :

- L'élargissement de l'assiette fiscale.
- La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale à travers le suivi électronique des marchandises à partir des frontières jusqu'aux bureaux de dédouanement et la mise en place des scanners pour leur sécurisation.
- Le renforcement du recouvrement des arriérés.
- La maîtrise des exonérations, etc...

Pour l'Exercice 2021/2022, les ressources globales du Budget général de l'Etat sont évaluées à 1 557,5 milliards de Fbu contre 1 422,81 milliards de Fbu en 2020/2021, soit une augmentation de 9,5%.

Quant aux charges, elles passent de 1576,03 milliards de Fbu en 2020/2021 à 1 708,4 milliards de Fbu en 2021/2022 soit un accroissement de 8,4%.

Le déficit global s'élève à 150,9 milliards de Fbu en 2021/2022 contre 153,2 milliards de Fbu en 2020/2021, soit une diminution de 1,5%.

Après analyse, le projet a été adopté avec entre autres recommandations :

- D'intégrer en collaboration, avec les ministères sectoriels, les rubriques qui auraient été omises ou oubliées.
- De corriger le projet en transférant les lignes budgétaires dans les ministères où les activités seront exécutées.
- De veiller à ce que le budget accordé soit consommé pour atteindre les objectifs fixés et apporter une plus-value.

- D'éviter les dépassements budgétaires ainsi que les retards d'exécution.
- D'instituer une redevance routière pour les véhicules.
- D'instituer une taxe sur les transactions électroniques.
- D'éviter de gaspiller les ressources de l'Etat en utilisant les moyens dont il dispose là où cela est possible (exemple : certaines maisons louées alors qu'il y a des maisons appartenant à l'Etat).
- De limiter autant que possible l'endettement intérieur et au mieux commencer à l'apurer.

2. **Projet de document de stratégie de mise en œuvre de la politique commerciale sur la période 2021-2025**, présenté par la Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme

La politique commerciale du Burundi a été élaborée en 2015 mais elle n'a jamais été suivie par la production d'une stratégie de sa mise en œuvre.

Ce document de stratégie sous analyse constitue une feuille de route qui décrit comment l'engagement du Gouvernement va se concrétiser, et présente une cartographie des interventions, des échéances ainsi que les institutions responsables.

Elle vise l'amélioration des performances commerciales et du climat d'investissement.

Cette stratégie constitue un document de référence pour toutes les interventions dans le secteur du commerce et pour tous les acteurs et partenaires sur la période 2021-2025.

Elle est axée sur huit orientations qui sont les suivantes :

- Maintenir une bonne éthique dans les affaires et protéger les consommateurs et les producteurs.
- Assurer un suivi de l'approvisionnement des produits stratégiques de première nécessité.
- Investir dans l'amélioration de la balance commerciale.
- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles d'évaluation des normes de qualité.
- Promouvoir le commerce des services et le commerce électronique.
- Promouvoir et renforcer le climat des affaires et d'investissement.
- Renforcer le partenariat d'ouverture commerciale.
- Développer les partenariats de transport et de communication.

Le budget global nécessaire pour la mise en œuvre de cette politique est estimé à 14 450 000 dollars américains.

Après analyse, le Conseil des Ministres a adopté cette stratégie avec entre autres recommandations d'exprimer le budget nécessaire en francs burundais et de montrer la part du financement qui revient à l'Etat et celle qui revient à des autres partenaires.

3. Projet de décret portant création, structure, missions, organisation et fonctionnement des Directions Provinciales de Développement Familial et Social, présenté par la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre

Connus sous la dénomination de « Centres de développement Familial et Communautaire », ces structures ont connu, au cours des dernières décennies, des mutations importantes sur les plans institutionnel et structurel qui ne leur ont pas permis de fonctionner de manière stable.

Néanmoins, l'expérience a montré que la réussite des programmes et activités du ministère dépend largement de l'action de ces centres.

L'analyse actuelle du fonctionnement de ces centres montre que leur champ de compétence reste réduit, à cause de l'insuffisance des ressources matérielles, humaines et financières ainsi que leur faible responsabilisation.

Considérés comme des promoteurs des initiatives communautaires et appelés à veiller constamment à la promotion du développement communautaire et social, il est nécessaire que les missions, le rôle et les responsabilités de ces centres soient redéfinis pour les rendre plus efficaces.

C'est dans ce cadre que le décret n°100/084 du 12 octobre 2020 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a érigé ces centres en Directions Provinciales de Développement Familial et Social comme structures déconcentrées du Ministère. Ce projet vient déterminer leur organisation et leur fonctionnement.

A l'issue du débat, le Conseil des Ministres a constaté que le projet nécessitait d'être retravaillé pour notamment se conformer à l'organigramme du Ministère et surtout s'assurer que la Direction Communale dont il est question dans le texte a été prévue. Il faudra aussi veiller à ce que le texte n'ait pas d'impact budgétaire.

Le projet retravaillé sera ramené en Conseil des Ministres dans un délai de deux semaines.

4. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement de l'Inspection Générale de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, présenté par la Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi

Ce projet est proposé en application du décret n°100/060 du 24 avril 2020 portant cadre général du cahier des charges des inspections générales ministérielles et services de contrôle interne de l'administration publique burundaise en matière de suivi de la gouvernance qui précise que chaque entité administrative doit se doter d'un système de contrôle interne .

Par ailleurs, le décret n°100/083 du 12 octobre 2020 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a prévu la mise en place de l'Inspection Générale de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi. Ce projet vient se conformer à ces deux textes en mettant en place cette structure.

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant quelques retouches.

5. Projet de décret portant révocation du permis de recherche du fer-titane-vanadium sur le périmètre Mukanda en faveur de la société CVMR Energy Metals Burundi surl, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines

Le périmètre de Mukanda a été octroyé à la société CVMR par décret n°100/219 du 24 novembre 2017 pour y effectuer des recherches.

La convention signée entre le Gouvernement du Burundi et cette société concernait l'exécution par cette société d'un programme de recherche complet en vue d'établir l'existence de gisements exploitables du fer-titane-vanadium dans ce périmètre d'une superficie de 144 km² .

La durée du permis de recherche de trois ans octroyée à cette société a expiré .

Il a été constaté cependant que cette société n'a pas respecté les clauses de la convention qu'elle a signée.

En plus, cette société n'a manifesté aucun intérêt pour solliciter le renouvellement de son permis et elle n'a pas d'adresse connue ni de personne de contact au Burundi.

C'est dans ces conditions que ce projet propose la révocation du permis de recherche du fer-titane-vanadium sur le périmètre Mukanda en faveur de la société CVMR Enregy Metals Burundi surl.

A l'issue de l'analyse,le projet a été adopté moyennant quelques retouches.

6. Projets de contrats de Partenariat Public- Privé entre la République du Burundi et la société Songa Energy pour l'aménagement de deux centrales hydroélectriques sur les rivières Mulembwe et Ruvyironza, présentés par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

Au Burundi, l'amélioration de l'offre et de l'accès à l'énergie demeure l'une des priorités du Gouvernement.

La participation du secteur privé au développement du secteur de l'énergie constitue un moyen permettant d'améliorer substantiellement et durablement l'accès à l'électricité par la population burundaise.

C'est dans ce cadre que la société Songa Energy Burundi a signé avec le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines en date du 17/8/2015 un Mémorandum d'Entente pour la réalisation des études de production énergétique sur les rivières Mulembwe et Ruvyironza, respectivement d'une puissance de 9 Mw et 1,65 Mw.

Le Conseil des Ministres avait analysé ce dossier et avait constaté qu'il nécessitait une réanalyse au niveau technique pour s'assurer que le montage a été bien fait et que l'apport de l'Etat comme capital a été correctement valorisé.

Il s'agissait notamment de:

- Réanalyser des termes du contrat.
- Revoir si le tarif par Kw/h est convenable par rapport à l'utilisation des ressources naturelles du pays faisant partie du patrimoine de l'Etat en l'occurrence l'eau, la terre domaniale, etc...
- Prévoir l'amortissement lié à l'usure de l'infrastructure et l'amortissement comptable pendant tout le temps d'exploitation de la centrale, etc..

L'analyse de ce dossier portait sur les réponses apportées à ces préalables.

Après analyse des réponses apportées aux préoccupations qui avaient été exprimées, le Conseil des Ministres les a trouvées satisfaisantes et a adopté le projet, le promoteur ayant accepté notamment de prévoir un montant de 4.738.569 dollars américains comme fonds d'amortissement de ces infrastructures pendant la durée de vingt-cinq ans d'exploitation.

Bujumbura, 18 mars 2021

Le Secrétaire Général de l'Etat et Porte Parole

Prosper NTAHORWAMIYE

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi